Les 3 phases d'une démarche structurée et participative

La Ville d'Epône est engagée dans une démarche structurée en faveur du développement durable afin d'élaborer avec les habitants, et les entreprises un plan d'action échelonné, transversal à la dimension du territoire.



Le développement durable, de quoi parle-t-on ?

Le développement durable est un vaste sujet et prend en compte les dimensions environnementales, sociales, économiques afin de répondre aux besoins du présent compromettre l'avenir. C'est un mode de raisonnement sur le long terme et transversal puisqu'il concerne les territoires, les pouvoirs publics, les habitants, les entreprises.

De nombreuses initiatives concrètes ont déjà été déployées sur la ville depuis maintenant cinq années. Aujourd'hui, la Ville mène un travail de structuration de sa stratégie de développement durable autour des 17 objectifs de développement durable adoptés par l'Organisation des Nations Unies.

Cette stratégie représente ainsi un véritable outil à court, moyen et long terme pour impulser la dynamique Épône ville harmonieuse avec des actions simples, innovantes et incitatives sous le prisme de l'amélioration continue de notre cadre de vie.

Une démarche en 3 étapes

La construction de la stratégie de développement durable d'Épône se résume en trois étapes :

- **La réalisation d'un diagnostic** visant, d'une part, à faire un bilan du territoire en matière de développement durable – en répertoriant les actions déjà mises en place et en déterminant les atouts et les points à améliorer – puis, d'autre part, à recenser les enjeux, les problématiques et les axes prioritaires, auxquels le plan d'action de la stratégie de développement durable devra répondre.

- **Une phase de concertation** avec les habitants et acteurs épônois pour enrichir le diagnostic, faire émerger des idées et des propositions d'actions concrètes en lien avec les axes identifiés lors du diagnostic territorial. Une concertation est aussi menée avec les élus et services de la Ville pour identifier des pistes d'actions pour renforcer l'action communale et l'exemplarité de la collectivité.

- **La définition d'un plan d'actions** qui vient synthétiser et détailler les propositions issues de la concertation.

Des indicateurs seront mis en place pour permettre d'apprécier l'avancement de chacune des actions et pouvoir faire ainsi un bilan clair et précis dans 5 ans.

Ce plan d'actions sera rendu public et chacun pourra prendre part à son bon accomplissement : associations, entreprises, commerçants, habitants.

http://www.youtube.com/watch/_erxM6AB7Xs
Documents

Quelques réalisations menées
Liens utiles
4 axes stratégiques et actions vertueuses
Bilan de la concertation citoyenne
Boîte à idées, exprimez-vous !
Environnement, partageons nos idées
Balades urbaines dans les quartiers
Escape Game du Développement durable
Vélosmoothie du développement durable